Jour de la paix et de la bonne volonté internationales-Loi

Nous sommes un pays heureux qui jouit depuis longtemps des avantages d'une vie prospère et pacifique au sein d'une société démocratique libre. Notre histoire prouve que le Canada a souvent été le premier à aider les autres pays en périodes difficiles. Nous avons toujours fait preuve de compassion et de bonne volonté envers les autres. Les Canadiens ont là une autre occasion d'ouvrir la voie.

En désignant le 26 décembre Jour de la paix et de la bonne volonté internationales, nous prouverons au reste du monde que le Canada et les Canadiens sont déterminés à atteindre l'objectif de la paix internationale. Ce changement d'appellation n'enfreindra aucune de nos traditions. Personne n'est plus conscient des usages que moi. Mon respect des traditions est bien connu, moi qui suis descendant des Loyalistes de l'Empire uni qui ont forgé une grande société dans le dur climat canadien. Ce changement d'appellation permettra en réalité de rendre encore plus historique le jour de Noël. En incluant le monde entier dans notre objectif de paix internationale, nous étendrons le principe traditionnel de cette journée consacrée à honorer et à célébrer la bonne volonté des hommes. A moins de reconnaître le danger imminent qui se dresse devant nous, pas seulement en tant que Canadiens, mais aussi qu'êtres humains, nous courons le risque de tout perdre.

Notre objectif aujourd'hui doit être non pas simplement de respecter nos traditions, mais également de tirer la leçon de nos erreurs et de faire une contribution positive aux générations futures, pour leur permettre de connaître et d'apprécier ce que nous avons si souvent tenu pour acquis. Nous devons nous efforcer de réaliser la paix dans le monde si nous voulons créer un monde où nos traditions pourront être maintenues. Nous devrons tous les jours surmonter bien des problèmes, relever bien des défis et mener bien des combats, mais sans une paix durable, ce sera peut-être notre dernière chance. Il est normal de consacrer une journée à la paix, le lendemain même du jour où nous célébrons la naissance du Prince de la paix. Cela nous permettra de nous rappeler que tout espoir n'est pas perdu.

(1610)

Pour conclure, je rappelle encore une fois que le Jour de la paix et de la bonne volonté internationales prouvera au reste du monde que le Canada est déterminé à s'efforcer de réaliser la paix dans le monde, tout en respectant les principes de nos traditions. J'exhorte tous les députés à appuyer ce projet de loi, Je sais que comme il s'agit d'une mesure d'initiative parlementaire, il faudra peut-être attendre longtemps pour que ce projet se concrétise. C'est pourquoi je ne m'oppose pas à l'idée de retirer le projet de loi, à condition d'en renvoyer l'objet au comité compétent de la Chambre.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur la motion proposée à la Chambre par le député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington (Mr. Vankoughnet). Je suis certain qu'aucun député n'a à redire à l'esprit de la mesure que nous débattons aujourd'hui, et je crois que la paix et la bonne volonté constituent un sujet qui fait l'unanimité à la Chambre. Je trouve par conséquent que l'idée de proposer un jour de la paix et de la bonne volonté internationales est très bonne. J'espère bien que le gouvernement et que le premier ministre (M. Mulroney) prendront note de la proposition faite par un des leurs.

Il y a une chose qui me préoccupe. Si nous examinons la motion plus en détail, il faudrait voir si ce jour férié devrait remplacer la coutume du lendemain de Noël. Au lieu de remplacer une tradition par une autre, il faudrait peut-être en ajouter une. Ainsi, il a beaucoup été question de réserver un jour de la deuxième ou de la troisième semaine de février pour fêter notre patrimoine. Il faudrait peut-être considérer le jour de la paix et de la bonne volonté internationales sous le même angle.

Dernièrement, j'ai reçu une lettre d'une de mes électrices qui avait lu un article sur la proposition du député. Elle n'a rien contre la paix, mais elle trouve que le lendemain de Noël fait aussi partie de notre patrimoine et de notre tradition. Il serait peut-être bon que le comité chargé d'étudier cette motion mette dans la balance la tradition du lendemain de Noël et le jour de la paix et de la bonne volonté internationales proposé par le député.

Une journée entièrement consacrée à la paix revêt une grande importance en soi. Le député a fait remarquer à juste titre que la désignation d'une telle journée ne résoudra certainement pas les problèmes du monde ou ne réduira pas le nombre d'ogives nucléaires, mais cela forcera peut-être les Canadiens à réfléchir sérieusement à la question de la paix mondiale.

Nous abordons à la Chambre des communes une grande variété de sujets qui peuvent faire les manchettes du Globe and Mail ou qui concernent nos commettants. Ces sujets éveillent un écho politique qui nous donne matière à discussion à la Chambre. Nos débats font vendre les journaux et permettent à nos électeurs de savoir ce que pensent le gouvernement et les députés au sujet de certaines questions d'actualité. Cependant, comme nouveau député, je trouve que la Chambre perd parfois de vue des questions d'actualité plus importantes et les forces internationales et nationales en action dans tous les coins du monde. Le Parlement devrait s'occuper de ces questions, et la motion à l'étude nous rappelle, à nous et à tous les Canadiens, les questions vraiment importantes.

Bien que les autres sujets dont nous discutons au Parlement soient importants, rien n'est plus important dans notre ordre de priorités ni plus crucial ou urgent que la question de la paix et de la bonne volonté. Nous l'avons vu rappeler récemment aux États-Unis quand les Américains ont célébré pour la première fois la fête instituée en l'honneur de Martin Luther King Jr. Cette célébration a ravivé le sentiment de ce qu'est l'Amérique et fait réfléchir au chemin que l'Amérique doit encore parcourir pour réaliser le rêve pour lequel Martin Luther King s'est battu avec tant de courage. Peut-être pourrions nous trouver un équivalent à ce sentiment dans notre pays afin que les jeunes Canadiens en particulier puissent prendre le temps ce jourlà de mesurer à sa juste valeur la paix dont jouit notre pays et réfléchir aux moyens de faire en sorte que cette paix se répande autour du globe.

C'est dans cet esprit que je termine mes observations afin que d'autres députés puissent participer au débat. Pour ma part, je trouve que l'idée du député a beaucoup de mérite et vaut la peine d'être retenue par le gouvernement. J'espère que nous pourrons trouver au comité le moyen d'ajouter à la tradition que les Canadiens ont institué le lendemain de Noël en en faisant une journée spécialement consacrée à la paix et à la bonne volonté. Je félicite le député et j'espère que le comité parlementaire entreprendra un débat à ce sujet pour que l'idée